

PREPARATION A L'AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR) NIVEAU « ENCADRANT »

Sécurité des réseaux :
**Articles R554-1 et suivants du code
de l'environnement**
Arrêté du 15 février 2012
**Formation à la sécurité et
évaluation du travailleur :**
**Articles L4121-4, L4141-2, R414-13 et
14 du code du travail**

FORMATION EN PRESENTIEL

Public

Personnes assurant l'encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de faire appliquer les mesures de prévention définies en amont, et de veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux.

Prérequis

Aucun

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

Durée

7 heures

Une formation sur une journée est possible pour les personnes très expérimentées en matière de réseaux, ou celles qui ont déjà détenu une AIPR. Toutefois, la formation complète de deux jours est vivement recommandée afin de ne pas se trouver en difficulté lors du passage du QCM officiel en ligne

Tarif

*Nous consulter

CONTENU

Enseignements théoriques niveau « Encadrant »

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du code de l'environnement
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Règles d'arrêt de chantier
- Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux

Enseignements théoriques niveau « Opérateur » inclus

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux :
- Selon les caractéristiques des énergies liés aux atteintes aux réseaux existants
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle - Compréhension et respect :
- De son environnement
- Des marquages-piquetages
- Des signes avertisseurs et indicateurs
- Des moyens de repérage
- Du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « Quatre A »

Enseignements pratiques

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

ORGANISATION

➤ Limite d'effectif

-Maximum : 12 participants

➤ Moyens pédagogiques et techniques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.
- Equipements à fournir obligatoirement :
- Installations et zones de marquages-piquetages représentatives de tous les types de réseaux
- Salle unique équipée d'un poste informatique par stagiaire, tous connectés à Internet

➤ Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'une fiche standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme.
- QCM en ligne encadré par l'Etat
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- Formulaire d'évaluation de la formation.